

Tribarbs: 1722

201  
Minutte

Minutli & papier.

*Exp. 1722*



1722  
Minutte

Le presens Acte est coté & scellé par premier & dernier, par Nous Louis Marie Robert Marquis & Comte de la Nouë, Conseiller du Roy, Premier Prébiter, Lieutenant General & Commissaire Examineur au Baillage & Siegé de Meaux, pour servir de Minutte à entretenir les actes des Baptesmes, Mariages & Sepultures de la Paroisse de *Tribarbs* pendant l'année 1722 seulement, & en estre en fin de ladite année rapporté au Greffe dudit Baillage la grosse signée & certifiée conforme à la minutte par le sieur Curé de ladite Paroisse, à peine de faulx de son temporel, & de vingt livres d'amende contre les Marguilliers de ladite Paroisse, le tout suivant l'Ordonnance de 1667, & l'Edit du Roy du mois de Décembre 1716. Fait à Meaux, le *20* novembre mil sept cens vingt

*M. M. de la Nouë*

1722

OBSERVATIONS.

DANS LES BAPTESMES FAIRE MENTION,

1. Du jour de la naissance de l'enfant, & le jour de son Baptesme.
2. Nommer le Pere, la Mere, le Parrain & la Marraine
3. Faire signer le Parrain & la Marraine s'ils le savent, aussi bien que le Pere s'il est present, ou declarer qu'ils ne savent signer.

DANS LES MARIAGES FAIRE MENTION,

1. Des noms, surnoms, âges, qualitez & demeures de ceux qui se marient.
2. S'ils sont enfans de famille, en tutelle, curatelle, ou en puissance d'auntel.
3. Faire les Mariages en présence de quatre témoins qu'il faut nommer par noms, surnoms, qualitez & demeures, & declarer s'ils sont parens, de quel costé & en quel degré.
4. Faire signer les personnes mariées, & les quatre témoins, ou declarer qu'ils ne le savent.

DANS LES SEPULTURES FAIRE MENTION,

1. Du jour du deces, & celui de la sepulture.
  2. Les faire en presence de deux parens ou amis, qu'il faut nommer par noms, surnoms & vacations.
  3. Les faire signer, ou faire mention qu'ils ont declaré ne savoir signer.
- Enfin dans la grosse qui sera envoyée au Greffe, copier fidelement & transcrire tout ce qui est en la minutte, mesme les signatures.

Mairie de Tribarbs

L'an mil sept centz vingt deux le quatorze  
Janvier a été baptisé en garçon par moy  
pasteur barthelemi Quoir soustigné, des de marage  
de Jean Fallois et de Jeanne Marguerite  
Francois ses pères et mères. Acté Notaire Jean  
La Masure Nicolas nantier La maréchal  
Marie Genevieve Fallois ou s'ignez  
Nicolas nantier

Plament Cure

L'an mil sept centz vingt deux le vingt deux  
Janvier a été baptisé par moy pasteur barthelemi  
Quoir soustigné. Le Corps de Louis Cottart,  
muniere, age de cinquante ans ou environ  
par le père de Langlois, et Françoise Bernuel  
ses pères qui ont delaisé ne trouvois signatures,  
et autres Françoise soustigné. Nicolas Nantier  
Philippe semit les

Plament Cure

L'an mil sept centz vingt deux le vingt deux  
Janvier, a été baptisé par moy pasteur barthelemi  
Quoir soustigné en garçon a été nommé Diemer  
Oriment. Père de Jeanne de la Cour et de  
Marie Genevieve ses pères et mères. Le parrain pasteur  
Cottart La maréchal. Marguerite ou s'ignez ou s'ignez  
Digne Couffie ou s'ignez. Noté Le 22  
Noté Le 22

Plament Cure

L'an 1702 Le deux Le deux a été baptisé par moy  
pasteur barthelemi Quoir soustigné Marie Genevieve  
de marage de Claude Brique et de Marie Genevieve  
de marage de son pères et mères. Le parrain Jean  
La Masure Nicolas nantier ou s'ignez ou s'ignez  
Hambert

Plament Cure

L'an mil sept centz vingt deux le  
vingt deux Janv. a été baptisé par moy  
pasteur barthelemi Quoir soustigné  
Françoise nantier age de marage, de  
Jeanne Genevieve de la Cour et de  
Marie Genevieve de la Cour ses pères et mères  
Le parrain Nicolas nantier, Marie Genevieve Fallois  
ou s'ignez

Plament Cure

L'an 1702 Le vingt deux Janv. a été baptisé  
par moy pasteur barthelemi Quoir soustigné  
Philippe nantier age de marage, de  
Jeanne Genevieve de la Cour et de  
Marie Genevieve de la Cour ses pères et mères  
Le parrain Nicolas nantier, Marie Genevieve Fallois  
ou s'ignez

Plament Cure

L'an mil sept centz vingt deux le vingt deux  
Janvier a été baptisé par moy pasteur barthelemi  
Quoir soustigné en garçon a été nommé Diemer  
Oriment. Père de Jeanne de la Cour et de  
Marie Genevieve ses pères et mères. Le parrain pasteur  
Cottart La maréchal. Marguerite ou s'ignez ou s'ignez  
Digne Couffie ou s'ignez. Noté Le 22  
Noté Le 22

Plament Cure

L'an 1702 Le deux Le deux a été baptisé par moy  
pasteur barthelemi Quoir soustigné Marie Genevieve  
de marage de Claude Brique et de Marie Genevieve  
de marage de son pères et mères. Le parrain Jean  
La Masure Nicolas nantier ou s'ignez ou s'ignez  
Hambert

Plament Cure

L'an mil sept centz vingt deux le deux  
Janvier a été baptisé par moy pasteur barthelemi  
Quoir soustigné en garçon a été nommé Diemer  
Oriment. Père de Jeanne de la Cour et de  
Marie Genevieve ses pères et mères. Le parrain pasteur  
Cottart La maréchal. Marguerite ou s'ignez ou s'ignez  
Digne Couffie ou s'ignez. Noté Le 22  
Noté Le 22

Plament Cure

Quelques personnes de France envoyés de  
Marriage de Monsieur de Bouché et des gentes  
Laquelle par leurs eluxes sur paroy presce  
Le dit La marionne gendres de leur epouse d'elux  
ne scaient eluxes de signes ont signés  
pierre petit

Flament Curé

L'an 1722 Le huit may a été baptisé par moy  
père Curé de Bouché de Monsieur de Bouché  
un my d'homme fils de mariage de son barloy  
et de gendres gendres de leur mère la  
père Jean Baptiste de Bouché La marionne  
Nicole turhure ont signés pour eux  
Nicole turhure

Flament Curé

L'an 1722 Le huit may a été baptisé par moy père  
Curé de Bouché de Monsieur de Bouché  
Marriage de Monsieur de Bouché et de gendres de  
sa père et mère de paroy par Lambert la  
marionne maigre Jean de Bouché de puis ont signés  
Flament

M. J. de pré Flament Curé

L'an 1722 Le six avril jour de mariage a été baptisé  
par moy père baptisé par moy père Curé de Bouché  
Nicole de de Bouché et de Marie bonhomme les  
père moy. Le paroy de Monsieur de Bouché  
Marionne de Bouché ont signés pour eux  
Flament Curé

L'an 1722 Le dixième jour de may a été baptisé  
par moy père Curé de Bouché de Monsieur de Bouché  
un my de mariage de Monsieur de Bouché et de  
Le paroy pour paroy de Monsieur de Bouché  
ont signés  
Jacques de Bouché  
Flament Curé

M. J. de pré

L'an 1722 Le huit may a été baptisé par moy  
père Curé de Bouché de Monsieur de Bouché  
Marriage de Monsieur de Bouché et de gendres de  
sa père et mère de paroy par Lambert la  
marionne maigre Jean de Bouché de puis ont signés  
Flament

Flament Curé

L'an 1722 Le dixième jour de may a été baptisé  
par moy père Curé de Bouché de Monsieur de Bouché  
un my de mariage de Monsieur de Bouché et de  
Le paroy pour paroy de Monsieur de Bouché  
ont signés  
Flament

Jubourg

L'an 1722 Le vingt trois may a été baptisé par moy  
père Curé de Bouché de Monsieur de Bouché  
un my de mariage de Monsieur de Bouché et de  
Le paroy pour paroy de Monsieur de Bouché  
ont signés  
Flament

L'an 1722 Le six avril jour de mariage a été baptisé  
par moy père Curé de Bouché de Monsieur de Bouché  
un my de mariage de Monsieur de Bouché et de  
Le paroy pour paroy de Monsieur de Bouché  
ont signés  
Flament

Flament Curé

L'an 1722 Le huit may a été baptisé par moy  
père Curé de Bouché de Monsieur de Bouché  
un my de mariage de Monsieur de Bouché et de  
Le paroy pour paroy de Monsieur de Bouché  
ont signés  
Flament

Flament Curé

L'an 1700 Le vingt huit juin a été baptisé par moy  
pasteur Catholique Curé de la paroisse de Saint-Jacques de  
cette paroisse fille de Louis Barde et de Marguerite  
quillot et ont signé

Lament Curé

L'an 1702 Le 14 Juillet a été baptisé par moy  
pasteur Catholique Curé de la paroisse de Saint-Jacques de  
cette paroisse fille de Marie-Anne Filles de  
de Maria Coure et de Marie Venn Le parrain  
Thomas du barre Le marraine Marie madeline  
poitvin et ont signé Thomas du barre

Marie Magdelaine Poitevin Lament Curé

L'an 1703 Le 9 juillet a été baptisé par moy  
pasteur Catholique Curé de la paroisse de Saint-Jacques de  
cette paroisse fille de Louis Barde et de Marguerite  
quillot et ont signé Louis Barde Marguerite quillot  
Thomas du barre Marie madeline poitvin et ont signé

Lament Curé

L'an 1702 Le 9 juillet a été baptisé par moy  
pasteur Catholique Curé de la paroisse de Saint-Jacques de  
cette paroisse fille de Louis Barde et de Marguerite  
quillot et ont signé Louis Barde Marguerite quillot  
Thomas du barre Marie madeline poitvin et ont signé

Lament Curé

L'an mil sept cent vingt deux Le 14 sept fille de  
et a été baptisé par moy pasteur Catholique Curé de la paroisse  
de Saint-Jacques de cette paroisse fille de Louis Barde et  
de Marguerite quillot et ont signé Louis Barde Marguerite  
quillot Thomas du barre Marie madeline poitvin et ont signé

Robert Colin

Lament Curé

Marie-Anne Quibici

L'an 1702 Le 14 sept fille de  
et a été baptisé par moy pasteur Catholique Curé de la paroisse  
de Saint-Jacques de cette paroisse fille de Louis Barde et  
de Marguerite quillot et ont signé Louis Barde Marguerite  
quillot Thomas du barre Marie madeline poitvin et ont signé

Thomas du barre

Lament Curé

L'an mil sept cent vingt deux Le 14 sept fille de  
et a été baptisé par moy pasteur Catholique Curé de la paroisse  
de Saint-Jacques de cette paroisse fille de Louis Barde et  
de Marguerite quillot et ont signé Louis Barde Marguerite  
quillot Thomas du barre Marie madeline poitvin et ont signé

X



Lament Curé

L'an 1700 Le vingt huit juin a été baptisé par moy  
pasteur Catholique Curé de la paroisse de Saint-Jacques de  
cette paroisse fille de Louis Barde et de Marguerite  
quillot et ont signé Louis Barde Marguerite quillot  
Thomas du barre Marie madeline poitvin et ont signé

Lament Curé

L'an 1702 Le 14 sept fille de  
et a été baptisé par moy pasteur Catholique Curé de la paroisse  
de Saint-Jacques de cette paroisse fille de Louis Barde et  
de Marguerite quillot et ont signé Louis Barde Marguerite  
quillot Thomas du barre Marie madeline poitvin et ont signé

Lament Curé

L'an 1702 Le 14 sept fille de  
et a été baptisé par moy pasteur Catholique Curé de la paroisse  
de Saint-Jacques de cette paroisse fille de Louis Barde et  
de Marguerite quillot et ont signé Louis Barde Marguerite  
quillot Thomas du barre Marie madeline poitvin et ont signé

Lament Curé

Mis La Copie au greffe Meuse Le  
Domicile de Desmoulin mil sept cent  
vingt deux

Lament Curé

L'an 1723 Le Deux Hainois a été baptisé par  
moy presche bachelier Curé Soustigné de la vic  
Christine née du mariage d'Elieeur Carbon et  
de Cassevine fille de ses pere et mere et parrain  
Jacques Fieux La marraine Elisabeth Collaer  
qui ont declaré ne scauoir signer Lament Curé

L'an 1723 Le quatre Hainois a été infirmé par  
moy presche bachelier Curé Soustigné de la vic de  
Marie Denice âgé de quatre vingt ans ou environ  
d'entre l'antoin. Bijet fait la pite de Jean Les  
presche son gendre et autres témoins

Lament Curé  
Deuy Le prestrey

L'an 1723 Le Cinq Hainois a été infirmé par  
moy presche bachelier Curé Soustigné de la vic de  
deuy qui deant Marianne âgé de quarante cinq  
ans ou environ fait la pite de Jean de la vic  
fils de la femme et autres témoins

Lament Curé  
L'an 1723 Le quatre Hainois a été baptisé  
par moy presche bachelier Curé Soustigné  
pierre né du mariage de Francois maralle  
et de quinquante fille de ses pere et mere  
de parrain Pierre Tournier La marraine  
germaine David ont declaré ne scauoir  
signer et a signé philippe vermael faisant  
les fonctions de clerc  
philippe vermael Lament Curé

L'an 1723 Le huit Hainois a été infirmé par  
moy presche bachelier Curé Soustigné de la vic  
deuy de la vic de Francois boquet âgé  
de soixante six ans ou environ de la vic de  
la femme de la vic de la vic de la vic  
fait la pite de Jean de la vic de la vic  
Jacques boquet et Lament Curé